

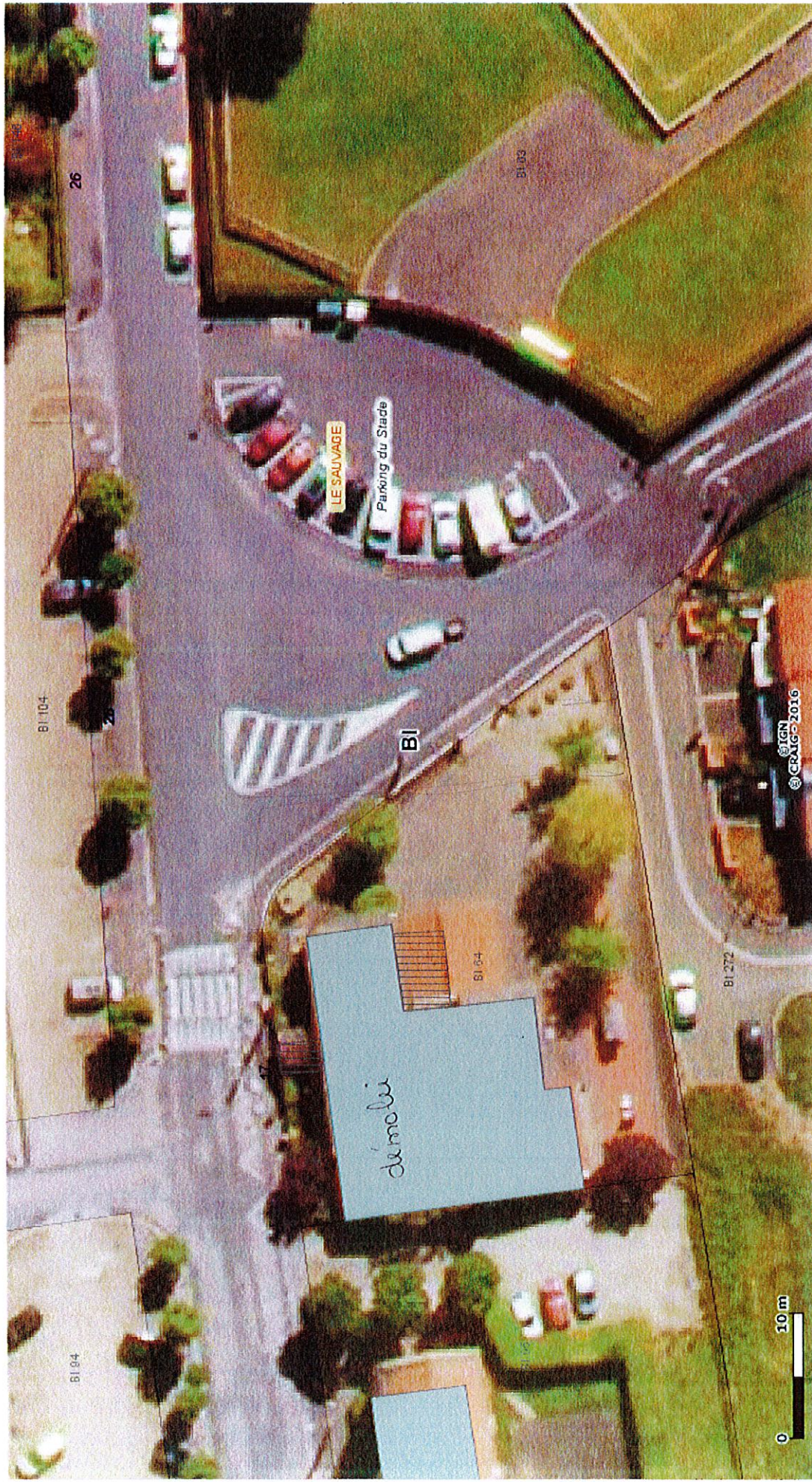
## ENQUETE PUBLIQUE POUR LE DECLASSEMENT D'UNE PARTIE DU DOMAINE PUBLIC A L'ANGLE DE LA RUE DU STADE ET JEANNE D'ARC

La Ville de Montbrison a pour projet de réaménager le carrefour à l'angle de la rue du Stade et de la rue Jeanne d'Arc, afin de faciliter les traversées piétonnes, améliorer sa lisibilité pour les automobilistes et rationaliser le stationnement.

Dans le cadre de ce réaménagement, l'emprise du domaine public et donc la zone réservée à la circulation va être réduite. Sur une partie du délaissé ainsi créé, et sur la parcelle BI 64, Loire Habitat envisage la construction de 4 maisons en bande dans la continuité d'un premier permis de six pavillons individuels qui lui a été accordé sur la parcelle BI 65 et permettra ainsi l'implantation de dix logements individuels groupés.

Le déclassement de cette emprise, d'une surface d'environ 100 m<sup>2</sup>, permettrait d'avoir un ensemble cohérent de constructions alignées sur la rue Jeanne d'Arc.

Compte tenu de la configuration actuelle de la voirie, de son réaménagement futur et considérant que la circulation ne sera pas impactée par cette modification, la commune de Montbrison envisage de déclasser cette partie de voie.



aménagement futur

24 PLACES

Rue Jeanne d'Arc

Rue du Stade

STATIONNEMENT STADE  
11 PLACES

LIMITE ANCIENNE PARCELLE

LIMITE NOUVELLE PARCELLE

ANNEE ANCIENNE  
REALISATION  
5%

RESEAU AEP

RESEAU EP

RESEAU FI

5 8.10 3.12 15.01

33.83

7.68

24.08

38



51: 1782760

1782700

5157680

515

515

515

515

515

515

515

515

canalisation d'eaux pl  
(position approximative)

Rue Jeanne d'Arc

parkings

Coordonnées des sommets de la nouvelle limite		
MATRICULE	X	Y
A - Split	1782729.26	5157671.63
B - Borne OGE	1782733.34	5157640.44
Points d'appui		
R <sub>1</sub>	1782740.77	5157641.61
R <sub>2</sub>	1782696.85	5157634.67
R <sub>3</sub>	1782692.44	5157666.74

lignes télécom et EDF  
aériennes existantes  
(positions approximatives)

application cadastrale très  
approximative

L'emplacement et le dimensionnement des différents réseaux

Parcelle A à déclasser du domaine public de la Commune de MONTBRISON et à céder à l'OPAC DE LA LOIRE - LOIRE HABITAT  
Superficie indicative : 101 m<sup>2</sup>  
Section BI n°362

ligne EDF aérienne existante (position approximative)

Split implanté le 28/04/20

Rue du Stade

Parcelle C restant la propriété de L'OPAC DE LA LOIRE - LOIRE HABITAT  
Superficie indicative : 1081 m<sup>2</sup>  
Section BI n°360

Parcelle B cédée par l'OPAC DE LA LOIRE - LOIRE HABITAT à la Commune de MONTBRISON  
Superficie indicative : 49 m<sup>2</sup>  
Section BI n°361

NOTA : L'ensemble des détails topographiques n'a pas été relevé et ne figure pas sur ce plan

limites conformes au procès-verbal et au plan de bornage et de reconnaissance de limites du 4 juillet 2017 dressés par M. T. de CERTAINES, Géomètre-Expert à SAINT-ETIENNE

Les Copropriétaires du Domaine de l'Astrée  
Section BI n° 272

17827:

178270

